



## **PROCEDURE DE VERIFICATION**

**Objet** : Procédure de vérification

**Date** : 22 juin 2021

**Signataire** : Thomas BOUSSEAU

### **PROCEDURE DE VERIFICATION PAR LE CLUB**

[Procédure de vérification et/ou correction par le club, tuto FFBB](#)

Lorsque vos licencié-e-s auront terminé leur procédure de pré-inscription en ligne, vous aurez la charge de vérifier les (certaines) informations renseignées. Pour rappel : vous êtes responsable de cette vérification !! En cas de contrôle a posteriori effectué par le Comité, vous risquez, par exemple, des rencontres perdues par pénalité, etc... La rigueur apportée lors de cette étape est donc primordiale. Les bases de données du logiciel FBI (fonctionnement classique) et de la gestion des pré-inscriptions sont deux bases distinctes. C'est pourquoi il n'est pas possible d'effectuer des modifications directement dans la fiche de pré-inscription -de la licencié-

Si vous n'y parvenez pas, merci de nous adresser vos demandes.

Nous pourrions effectuer la modification après la bascule vers la nouvelle saison (1er juillet), une fois la licence validée par vos soins.

### **RECHERCHER UNE PRE-INSCRIPTION**

Dans le logiciel FBI V2, accéder à la page « Rechercher une pré-inscription » : Onglet « Licences » Gestion des pré-inscriptions

Un certain nombre de champs de recherche sont disponibles.

Les plus intéressants sont :

« Statut » : vous permet de savoir à quelle étape est le dossier

« Type » : pour sélectionner des dossiers de « renouvellement », « création », « démission/mutation »

« E-mail à envoyer » : afin de savoir si le lien hypertexte a été envoyé (et donc reçu par le-la licencié-e) en début de procédure, ainsi que la licence numérique en fin de procédure.

Pour les démissions/mutations : Un-e licencié-e souhaitant venir dans votre association sportive a peut-être reçu, voire commencé, sa pré-inscription dans son ancien club. Dans ce cas, il faut prendre contact avec cet ancien club pour que celui-ci supprime la pré-inscription en cours. Une fois cette étape effectuée, vous pourrez envoyer votre lien de mutation, qui sera actif. En cas de difficulté de communication avec ce même ancien club, nous vous remercions de nous en faire part afin qu'une solution soit trouvée.

### **VERIFIER UNE PRE-INSCRIPTION**

Après avoir cliqué sur le-la licencié-e que vous souhaitez vérifier, vous accédez au récapitulatif de la demande de pré-inscription.

A l'heure actuelle, aucune requête récapitulative n'est disponible.

La vérification s'effectue donc licencié-e par licencié-e.

## **1 – Généralités**

Un certain nombre de champs ne sont pas modifiables : club, numéro de licence... Vous devez alors faire une demande au Comité le cas échéant.

Les autres champs sont modifiables.

Orthographe du nom et prénom : en cas d'impossibilité, vous adresser au Comité

La Photo : Elle ne doit laisser apparaître que la tête et être lisible Eviter les plans larges, les bustes, les ballons...

Pour modifier la photo, cliquer dessus pour enregistrer la nouvelle. :

Pratique du basket : S'assurer que le licencié a bien coché la bonne pratique basket

Si le-la licencié-e n'a pas sélectionné la bonne pratique, vous devez la modifier. De même pour les fonctions dans le club : Un-e adhérent-e est une personne qui souhaite payer une cotisation sans pour autant participer davantage à la vie du club.

### Justificatifs :

Vous devez vérifier chacun des documents téléchargés.

En cliquant dessus, vous allez télécharger le fichier. Vous devrez contrôler que le document inséré est le bon, et en cohérence avec les autres informations (date de certificat médical par exemple).

La carte d'identité : Présence de la Carte d'identité recto- verso pour les 16 ans et plus et être lisible

### Informations médicales

La taille est à destination des mineur-e-s dans le cadre de la détection.

Pour les mineurs : vérifier que l'imprimé de surclassement est dument complété (nom- prénom – cachet et signature du médecin) et surtout lisible

Pour les majeurs : vérifier que l'imprimé « Certificat médical » est dument complété et lisible

Pour les majeurs et mineurs : Questionnaire de santé validé (date)

Assurance, dopage et mentions d'informations Ces parties sont à titre d'information. Elles ne sont pas modifiables à cette étape. : Pour rappel, il n'est pas possible de passer d'une option d'assurance (A, B, A+, B+) la saison passée à aucune option (N).6 – Statut de la pré-inscription Cette partie vous informe de dates utiles (saisie du-de la licencié-e, date de démission dans le cadre d'une mutation, etc).

Mode de paiement : s'assurer du moyen de paiement

Statut de la pré-inscription : Cette partie vous informe de dates utiles (saisie du-de la licencié-e, date de démission dans le cadre d'une mutation, etc).

**VALIDER UNE PRE INSCRIPTION**

En fin de page, vous avez le choix de : Valider la pré-inscription. La demande est alors envoyée au Comité. Les contrôles seront effectués par la Commission des Licences.

La demande n'est pas validée par votre association sportive,  
Vous devrez la valider ultérieurement.

### **Démissions/Mutations**

Rappel : la période de mutation va du 1er juin au 30 juin 2021.

Pendant la période normale, vous pouvez valider la demande comme un renouvellement.

La date de la mutation s'entend par la date où le-la futur-e licencié-e a validé l'étape « Je démissionne », première étape de procédure de mutation.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet : la période de mutation à caractère exceptionnel débute. : La personne souhaitant muter devra fournir des justificatifs. Ils seront demandés lors de la procédure en ligne. Le Comité pourra être amené à demander des compléments. Lorsque vous validerez la pré-inscription, la personne sera automatiquement qualifiée.

Attention : « Qualifiée » ne signifie pas « validée » !!

En effet, les contrôles n'ayant pas été effectués par la Commission, seul le club sera responsable en cas de dossier non valide, constaté a posteriori (d'éventuelles rencontres pourraient être perdues par pénalité).

C'est pourquoi nous vous demandons, lorsque vous aurez validé une mutation à l'approche d'un week-end de championnat, de demander un avis à la Commission des licences (licence@basketball49.fr) avant d'autoriser la personne à jouer, entraîner/coacher ou arbitrer.

### **LES NOUVEAUTES**

Si le licencié n'a pas déposé un surclassement et qu'il en a besoin, le club peut lui en faire la demande et une fois le document reçu il pourra venir le déposer sur la plateforme à l'emplacement indiqué

Si un document déposé est illisible, vous pouvez demander au licencié de vous le renvoyer et remplacer le document

Si tous les éléments vous semblent corrects vous pouvez alors valider la pré-inscription.

Une fois validée, vous ne pouvez plus revenir dessus

Le Comité de Basketball du Maine et Loire a alors 15 jours pour contrôler les éléments et valider ou non la licence.

Une fois la licence validée, le licencié recevra automatiquement son carton de licence par e-mail.

En cas de problème vous pouvez contacter par email ou aux horaires de secrétariat